



**DEMANDE D'ADMISSION  
SECTION SPORTIVE**

Joindre une photo  
d'identité

**SECTION SPORTIVE** : .....

**CANDIDAT**

Mr / Mme / Mlle Nom ..... Prénom .....

Nom de jeune fille (le cas échéant) .....

Né(e) le ...../...../..... à ..... Nationalité : .....

Adresse : ..... CP/ Ville : .....

Tél domicile ..... Mobile ..... Bureau .....

Profession ..... Société .....

E-mail : .....

**POUR CANDIDAT MINEUR UNIQUEMENT**

Je soussigné(e) (nom et prénom de la personne exerçant l'autorité parentale) :

.....

Agissant en sa qualité de : .....

Autorise l'enfant à devenir membre du Stade Français et à participer aux activités de l'association.

J'autorise l'enfant à quitter seul, à la fin de l'activité ou en cas d'absence de l'éducateur, le lieu d'entraînement ou de compétition et cela sous ma seule responsabilité.

OUI

NON

A défaut d'autorisation donnée, je m'engage à venir le chercher dès la séance terminée. Je suis par ailleurs informé que le mineur n'est sous la responsabilité de l'association qu'à partir du moment où il est confié à l'animateur responsable de l'activité.

Je suis informé que l'activité de l'enfant peut nécessiter des déplacements en dehors du site habituel. J'autorise l'enfant à emprunter les transports collectifs ou véhicules particuliers mis à disposition pour les déplacements à l'extérieur.

OUI

NON

J'autorise le ou les personnes responsables à prendre en cas de maladie ou d'accident de l'enfant, et sur avis médical, toute mesure d'urgence tant médicale que chirurgicale, y compris l'hospitalisation éventuelle.

OUI

NON

A cet effet, je vous communique les éléments nécessaires à la prise en charge de ces interventions :

N° de Sécurité Sociale:

Mutuelle ou autre assurance éventuelle :

En cas d'urgence et en mon absence, la personne à prévenir est :

NOM

PRENOM

Lien de parenté :

Tél 1 :

Tél 2 :

Tél 3 :

## **REGLES DE FONCTIONNEMENT DU STADE FRANÇAIS**

L'adhésion n'est effective qu'après la présentation d'un certificat médical de non contre-indication à l'activité choisie et le règlement du droit d'admission et de la cotisation annuelle. Pour les membres désirant participer à des compétitions sportives, le certificat médical doit préciser l'absence de contre-indication à la pratique de l'activité concernée en compétition.

L'adhésion à l'association implique l'approbation des Statuts, du Règlement Intérieur et de tout règlement d'utilisation des installations, ceux-ci sont consultables au siège ainsi que sur les sites.

L'association ne pourra être tenue responsable en cas de perte d'effets personnels ou de vols dans les différents sites, y compris dans les véhicules stationnés sur les parkings, dans les casiers et dans les locaux de gardiennage de sacs de golfs.

---

## **TRAITEMENT DES DONNEES - DROIT A L'IMAGE - PUBLICATION**

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service adhérents de l'association. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 Janvier 1978 « Informatique et Libertés », vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à Madame Blandine HERMANT (service adhérents).

Mes coordonnées (*ou ceux de mon enfant*) sont destinées à être publiées dans l'annuaire de l'association, à destination exclusive des membres.

Je m'oppose cependant à ce que ces renseignements y figurent :

Je suis informé que les coordonnées des adhérents inscrits dans l'annuaire ne doivent pas être utilisées dans un esprit contraire à l'objet de l'association.

J'autorise le Stade Français à me prendre en photo ou à (me) filmer (*mon enfant pour les candidats mineurs*) à l'occasion des activités sportives ou associatives auxquels je (*mon enfant pour les candidats mineurs*) participe et autorise leur publication dans les bulletins d'information et sur le site internet du club.

OUI

NON

---

## **ASSURANCES**

L'adhésion au Stade Français inclut le bénéfice d'une assurance :

- couvrant la responsabilité civile pour les dommages corporels matériels et immatériels que les membres peuvent occasionner à des tiers,
- individuelle accident couvrant les dommages corporels auxquels peut exposer la pratique sportive. Les plafonds d'indemnisation s'élèvent au jour de l'adhésion à 6100 € en cas d'incapacité permanente et à 3050 € en cas de décès accidentel.

Nous attirons cependant votre attention sur l'intérêt qu'il y aurait à souscrire un contrat d'assurance personnel complémentaire couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut vous (*votre enfant pour les candidats mineurs*) exposer auprès de l'assureur de votre choix.

---

**Je déclare exacts et sincères tous les renseignements portés sur le document et être bien informé de l'intérêt de souscrire une assurance complémentaire individuelle accident couvrant les dommages corporels auxquels peut m'exposer la pratique sportive.**

Fait à Paris, le :

Signature (précédée la mention « lu et approuvé »)

Le candidat

Le représentant légal (pour un enfant mineur)

---

## **AVIS DU PRESIDENT DE LA SECTION**

**Favorable**

**Défavorable**